ATIONS.....INFORMATIONS.....

UNE PISTE D'ATTERRISSAGE EN TERRE ADELIE.

Pour établir une base aérienne près de la station de recherches Dumont-d'Urville, la France dynamite depuis fin 1982 une zone de reproduction de huit espèces d'Oiseaux antarctiques. Mille oeufs de Manchot adélie ont été crevés avec des bâtons cloutés pour faciliter les travaux préliminaires, des dizaines d'oiseaux ont sauté à la dynamite.

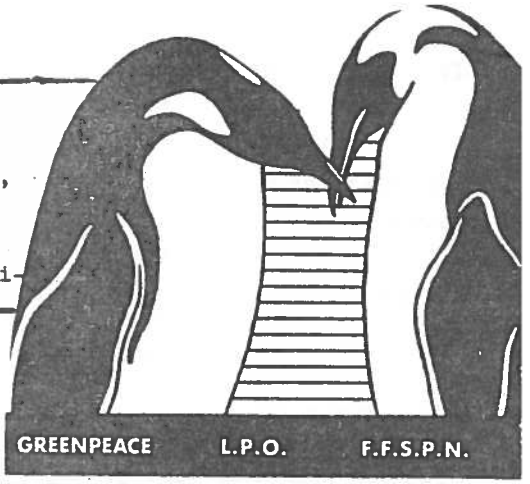
Le traité de l'Antarctique, que la France a ratifié, stipule que les ressources vivantes du territoire doivent être préservées. A la veille de la renégociation du traité, la politique française suscite la consternation et la réprobation internationales.

C'est l'association GREENPEACE (toujours elle) qui a mis au grand jour cette affaire, soutenue ensuite par la Ligue française de Protection des Oiseaux (LPO) et la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (FFSPN). Devant les interventions des protecteurs de la nature, le ministre de l'Industrie et de la Recherche a mis en place un comité de sages chargé de réexaminer l'impact écologique de la base aérienne.

Il semble aujourd'hui possible de faire abandonner le projet si tous les protecteurs de la nature interviennent auprès du ministère concerné.

La base scientifique française est une base biologique vouée à l'étude des huit espèces d'Oiseaux qui se reproduisent dans l'Archipel de Pointe-Géologie (site retenu pour la construction de la piste), il s'agit du Manchot empereur, du Manchot adélie, du Pétrel géant, du Pétrel des neiges, du Damier du Cap, du Fulmar antarctique, du Pétrel de Wilson et du Skua antarctique.

4 de ces huit espèces, le Manchot empereur, le Pétrel géant, le Fulmar antarctique et le Damier du Cap ne nichent en Terre Adélie que dans l'Archipel de Pointe Géologie.



L'association GREENPEACE a consacré cinq pages de son journal au problème de la Terre Adélie.

Nous vous invitons à lire cet article très interessant

A lire aussi dans ce numéro du journal de GREENPEACE un article complet sur les pluies acides, un des plus graves désastres écologiques des années à venir.

Les retombées acides proviennent des rejets des industries métallurgiques et des centrales thermiques principalement. Depuis peu les instances internationales s'en préoccupent, ainsi en janvier dernier le Parlement Européen a estimé à 552 milliards de francs les dégats causés dans la Communauté Economique Européenne.

Les pluies acides ont déjà touché 5000 lacs suédois, dans l'état de New-York 200 lacs sont maintenant dépourvus de poissons, 140 lacs canadiens ont subi le même sort et les experts canadiens craignent qu'au cours de la prochaine décennie 48000 autres lacs ne meurent à cause de l'augmentation de l'acidité.

Le problème n'est pas récent, ainsi en février 1974, en Ecosse une eau de pluie avait un pH de 2,4 soit presque la même acidité que le jus de citron (2,2).